

BTS – Comptabilité et Gestion (CG)



LA FORMATION

OBJECTIFS

Le Brevet de Technicien Supérieur (bac +2), Comptabilité et Gestion (CG), est une formation supérieure en 2 ans. La mission globale du titulaire du BTS consiste à prendre en charge les activités comptables et de gestion de l'organisation à laquelle il appartient, ou pour le compte de laquelle il agit au titre d'un prestataire extérieur.

COMPETENCES DEVELOPPEES

- Traiter et contrôler des opérations comptables, fiscales et sociales
- Analyser la situation financière
- Caractériser et analyser les choix organisationnels en matière de système d'information comptable et de gestion
- Comptabiliser des immobilisations, calculer des dotations

LE PROGRAMME

Les enseignements professionnels s'articulent autour de 3 blocs de compétences :

Bloc n° 1 – Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales

Bloc n° 2 – Situations de contrôle de gestion et d'analyse financière

Bloc n° 3 – Organisation du système d'information comptable

Durée

1 an (2^{ème} année) : environ 686 heures en centre de formation

Dates

2^{ème} année : de septembre année N à juin année N+1

Alternance

Varie en fonction du calendrier

Public

Etudiant présentant un profil administratif et comptable et ayant la capacité d'évoluer dans des environnements numériques. Il doit être rigoureux et en mesure de développer une vision synthétique de l'entreprise.

Accessibles aux personnes bénéficiaires d'une RQTH.

Prérequis

Avoir validé un diplôme de niveau 4 et être éligible au contrat d'apprentissage

Avoir suivi la 1^{ère} année du BTS CG et satisfaire au passage de la 2^{ème} année afin de suivre cette dernière année en contrat d'apprentissage

Coût de la formation

En lien avec la législation de l'apprentissage

Conditions d'admission

Être admis en 2^{ème} année BTS CG et signer un contrat d'apprentissage avec un employeur

Suivi

Au CFA : chaque apprenti est accompagné par un formateur référent, il apporte le soutien nécessaire à la construction de son parcours de formation et il assure le lien avec le terrain professionnel

En entreprise : le suivi pédagogique est assuré par un tuteur référent désigné par la structure et par le formateur référent.

Des rencontres régulières permettent d'évaluer la progression des apprentissages.

Code RNCP

35521

Modalités pédagogiques

Des cours assurés par des enseignants spécialisés, alternant théorie et pratique professionnelle.

Méthodes interactives construites à partir des expériences et des savoirs des apprenants

Mises en situation

Travaux de groupe et incitation à l'entraide et la bienveillance

Modalités d'évaluation

Evaluation des compétences par des contrôles des connaissances réguliers – examens blancs

Épreuves nationales écrites et orales en fin de parcours.

LA CERTIFICATION

Épreuve E1 – Culture générale et expression E12 LV obligatoire Anglais	Epreuve ponctuelle écrite Épreuve ponctuelle orale	Coefficient : 4 Coefficient : 3
Épreuve E2 – Mathématiques appliquées	CCF	Coefficient 3
Épreuve E3 – Culture économique juridique et managériale	Épreuve écrite	Coefficient 6
Épreuve E4 – Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales E41 Etude de cas E42 Pratiques comptables fiscales et sociales	Épreuve écrite/CCF	Coefficient 13
Épreuve E5 – Situations de contrôle de gestion et d'analyse financière	CCF	Coefficient 5
Épreuve E6 – Parcours de professionnalisation	Épreuve ponctuelle orale	Coefficient 4

EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Secteur d'intervention pour le titulaire du BTS CG

L'assistant comptable ou le comptable ou l'analyste de gestion ou le consultant en gestion... exerce des fonctions dans tout type d'organisation quel qu'en soit le secteur d'activité, la structure, la dimension ou l'implantation géographique.

Poursuite d'études

Licence Professionnelle : Métiers de la gestion et de la Comptabilité...

Préparer le DCG puis le DSCG

Admissions parallèles en intégrant : l'Université, l'IAE, une école de Commerce